

Vinça, le lundi 6 mai 2019.



**Monsieur le Président du Centre de Gestion  
des Pyrénées-Orientales**

Centre del Món  
35 boulevard Saint-Assisclé  
BP 901  
66020 PERPIGNAN CEDEX

**Objet :** Saisine du Comité Technique sur modification du temps de travail d'un emploi.

Monsieur le Président,

Madame Claude CHABBERT, Adjoint Technique Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> classe de la Commune de Vinça qui exerce les fonctions d'Adjoint d'animation pendant le temps méridien, a manifesté sa volonté (courrier ci-joint) de diminuer son temps de travail de 8 heures hebdomadaires pendant les périodes de temps scolaires.

Ainsi, je vous informe que Madame Claude CHABBERT ne souhaite plus intervenir dans le cadre de ses fonctions entre 11h50 et 13h50 les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire, sur un temps périscolaire relevant de la compétence intercommunale, soit un total annuel de 278 heures.

A cet effet, je sollicite votre avis quant à la modification du temps de travail annualisé dudit agent de 34.07 heures à 28.02 heures hebdomadaires, afin de répondre favorablement à sa demande.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

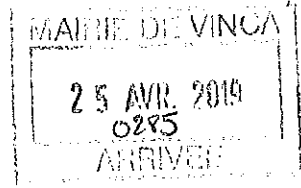
**Le Maire,  
René DRAGUÉ.**



A handwritten signature in red ink, appearing to be 'René Dragué', is written over the official seal.

M<sup>me</sup> CHABBERT Claude  
2 Rue des cîmes  
66320 - VINÇA.

Vinça le 25 Avril 2019



à

Monsieur le Maire Dragué René  
MAIRIE  
17, Avenue du Général De Gaulle  
66320 - VINÇA.

Monsieur le Maire,

Actuellement en poste en surveillance  
cantine, pendant la pause méridienne : je  
voudrais réduire mon temps de travail,  
je souhaiterais me plus intervenir à la  
cantine de 11<sup>h</sup>50 à 13<sup>h</sup>50.

Je vous remercie pour l'attention  
que vous porterez à ma requête.

Je vous prie d'agréer Monsieur  
le Maire, l'assurance de toute ma  
considération.

